

Elle portera sur un certain nombre d'éléments à savoir :

- Dimensionnement des équipements solaires :

Pour l'étude en question, des réfrigérateurs et des congélateurs électriques, dont la fiabilité est plus grande, seront installés dans le district concerné. L'énergie solaire est la source d'énergie choisie pour le fonctionnement des équipements. L'alimentation électrique sera faite à partir d'un kit complet composé de panneaux solaires, d'un convertisseur, de batteries blindées pour le stockage de l'énergie afin d'assurer le fonctionnement continu pendant la nuit ou les jours nuageux. Afin d'assurer un fonctionnement correct des équipements, il est important de faire le dimensionnement des équipements solaires en fonction de l'ensoleillement, des puissances des réfrigérateurs/congélateurs et de la durée du fonctionnement.

- Acquisition et installation de datalogger

Pour assurer un bon suivi du fonctionnement des différents équipements de la chaîne du froid et s'assurer de la qualité des vaccins qui y sont stockés, il est important d'installer un bon système de monitoring de la température. De ce fait, l'étude préconise l'acquisition pour tous les équipements de dataloggers, qui sont en quelque sorte des thermomètres électroniques qui permettent de faire un suivi régulier de la température. Le datalogger enregistre les températures minute par minute et peut les mémoriser pendant une longue période (30 jours par exemple). Les enregistrements peuvent être téléchargés sur ordinateur afin de tracer des graphiques d'évolution de la température. L'étude prévoit l'acquisition d'environ 10 dataloggers.

- Acquisition d'outils informatiques pour l'étude

De nos jours, l'outil informatique est un moyen efficace qui permet de rationaliser la gestion des équipements de la chaîne du froid, des vaccins et des intrants. De ce fait, l'étude prévoit l'acquisition de 3 ordinateurs portables.

Cette étude sera élargie aux autres districts du pays sur le reste du territoire National.

Question 5 : veuillez expliquer comment les MAPI seront suivies, rapportées et traitées.

Réponse : Elles seront suivies, rapportées et traitées à travers le schéma classique de la surveillance des maladies évitables par la vaccination, des MAPI des vaccins déjà introduits. La surveillance de la maladie est une composante essentielle du système de vaccination qui permet de monitorer l'impact du programme. Toutefois, des dispositions spéciales seront préalablement prises pour la détection et la prise en charge rapide des cas de MAPI graves notamment l'invagination intestinale aiguë. Il s'agira d'élaborer une directive nationale pour la détection, la notification et la prise en charge des cas. Cette directive à l'image de celle des PFA, rougeole, fièvre jaune, tétanos néonatal sera mise à la disposition de toutes les structures opérationnelles et hôpitaux du pays. Les agents, en plus de leur formation, leur supervision périodique, recevront aussi les supports de notification et d'investigation approfondie de tout cas d'invagination intestinale aiguë.

Le système national de surveillance obéit à la structure pyramidale du système de santé du Mali : niveau communautaire : Centre de Santé Communautaire (CSCOM), Centre de Santé de district, région et National. Le système de santé est basé sur des structures publiques, privées, para publiques et communautaires. Les données épidémiologiques sont collectées chaque jour par le Chef de Poste Médical. Elles sont ensuite transmises au niveau Centre de Santé de Référence (CSRef) qui à son tour répercute les données reçues par aire de santé à la région. La région transmet aussi ces données reçues par les CSRef au niveau national.

La notification est journalière, hebdomadaire et mensuelle (Rapports mensuels, DVD_MT). Les canaux utilisés sont la radio communication (RAC), le téléphone, la foire hebdomadaire, le transport en commun etc.